Séjour ski 2013

publié le 13/01/2013

Dernière Infos

Descriptif :

Dernières informations données lors de la réunion de préparation au départ du séjour ski 2013.
Réunion du Jeudi 17 janvier à 18h00 dans la salle de permanence.

Sommaire :

- Trousseau Séjour ski
- PRENDRE DES VETEMENTS CHAUDS CAR IL RISQUE DE FAIRE TRES FROID.

Les séjours précédents et le nombre d'élèves partant confirment le vif intérêt que les parents d'élèves portent à l'organisation d'un séjour éducatif à la montagne. Il est organisé dans les Alpes (Pelvoux - Puy Saint Vincent : Aux portes du parc national des Ecrins), dans l'hôtel "Les trois Marmottes" 05340 PELVOUX – Tél. : 04 92 23 31 02 (pour appel d'urgence seulement).

Ce séjour est organisé sur la semaine du dimanche 20 janvier (rendez vous devant le collège 3h45) au samedi 25 janvier 2013 (retour au collège vers 8h00) pour le niveau de classe de quatrième et encadré par les enseignants d'E.P.S. , Mme Lebeau, professeur de Mathématiques, M. Shoumaker, professeur d'Espagnol et Mme Touzeau, professeur d'Arts plastiques. Un cahier devra être complété durant le séjour.

Le transport est effectué par la société Demellier qui a fait preuve de sérieux (un changement de conducteur est prévu en milieu de parcours) et de compétitivité financière. Le trajet est long et difficile. Il est important de prévoir des médicaments contre le mal des transports, de la lecture, de la musique, des cartes…

Le nombre de places est arrêté à 59 places. Un comportement et une attitude exemplaires sont attendus.

Le prix total de ce séjour est arrêté à 311,33 euros / élève. Une aide est versée par le fond social collégien d'une part, par la communauté de communes, la commune d'Ingrandes d'autres part et enfin, par le foyer socio-éducatif et l'association sportive du collège. Certaines aides arrivant après le séjour, il sera effectué un remboursement ou cela viendra en déduction de la facture de cantine.

Deux actions sont mises en place pour financer ce séjour : une vente de gâteaux et de boissons pendant les réunions parents - professeurs, et une tombola. Tous les élèves sont sollicités.

Les sommes recueillis permettront de former six groupes de niveau avec deux ou trois moniteurs de ski professionnels pour la totalité du séjour. Chaque groupe sera composé d'une dizaine d'élèves pour permettre d'optimiser les progrès de chacun. Quatre groupes de débutants s'initient sur le bas de la station de Pelvoux pour apprendre les bases. Les deux autres groupes évolueront en fonction de leur niveau. Les groupes changeront chaque jour pour prendre en compte les progrès ou difficultés des élèves.

Les journées seront organisées autour de l'activité Ski sur les horaires suivants :

- Lundi : 10h 12h et 14h 16h à PELVOUX (4h)
- Mardi : 9h30 12h et 14h 16h30 à PELVOUX (5h)
- Mercredi : 10h 12h30 et 13h30 16h30 à Puy St Vincent 1400 (5h30)

- Jeudi : 10h 12h30 et 13h30 16h30 à Puy St Vincent 1400 (5h30)
- Vendredi : 9h30 12h et 14h 16h30 à PELVOUX (5h)

Toute la préparation physique générale qui sera réalisée avant le séjour doit permettre de limiter les risques et renforce les élèves qui sont amenés à avoir une pratique importante de l'activité.

Avec le concours des élèves, nous enrichirons quotidiennement le site Internet du Collège : https://etab.ac-poitiers.fr/coll-dange-st-romain/

Pensez à aller voir les vidéos visibles sur : http://www.dailymotion.com/College_Bellevue_DSR

En cas d'accident, nous avons un cabinet médical très bien équipé à 10 minutes et l'hôpital de Briançon est à une demi-heure de route. Les parents seront prévenus dans les meilleurs délais.

Les parents d'élèves qui suivent un traitement médical doivent nous fournir l'ordonnance médicale pour permettre un suivi du traitement. Enfin, nous seront équipés d'une pharmacie pour les petits soins.

Un pique nique doit être prévu pour le trajet aller (matin et midi). Le service de restauration étant très bien adapté à la pratique physique intensive, il n'est pas nécessaire de donner aux enfants d'autres compléments alimentaires (bonbons, barres chocolatés, sodas).

Certaines soirées sont organisées pour permettre de découvrir le milieu montagnard, ces risques, ces différents aspects (Dangers et Secours en montagne, découverte du Parc National des Ecrins). A l'issue, les portables sont déposés dans les chambres des enseignants.

Les règles de vie en collectivité seront adaptés au séjour : chaque groupe devra s'organiser de façon autonome afin de permettre la gestion de chaque aspect de la vie en groupe (mettre la table, débarrasser, tenir sa chambre rangée, lit fait…). Des taches d'intérêt collectif pourront être demandées.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Trousseau Séjour ski

1 petit sac à dos pour transporter éventuellement gâteaux, appareil photo et de l'eau.

Tenue de ski obligatoire :

- Pantalon, salopette ou combinaison de ski,
- Anorak,
- Bonnet et gants de ski ou bandeau à mettre sur les oreilles
- Pull chaud,
- Chaussettes épaisses et chaudes,
- Lunettes de soleil ou masque de ski,
- Après-ski ou chaussures chaudes,
- Crème solaire haute protection et stick à lèvres.

Tenue de détente : (Changement de tenue pour le soir et pour le transport)

- Survêtement, pantalon, sweat-shirt,
- Une paire de tennis + chaussettes
- Sous-vêtement pour la semaine (la pratique du ski fait transpirer),
- Pyjama,
- Chaussons.

Nécessaire de toilette :

- Le nécessaire pour se laver tous les jours,

- Mouchoirs en papiers,
- Serviettes de toilette.

Divers :

- Argent de poche limité,
- Appareil photo si vous le souhaitez,
- Carte téléphonique ou téléphone portable.
- Ventoline (asthmatiques).

PRENDRE DES VETEMENTS CHAUDS CAR IL RISQUE DE FAIRE TRES FROID.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.